



**CENTRE REGIONAL DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR LES TRADITIONS ORALES  
ET POUR LE DEVELOPPEMENT DES LANGUES AFRICAINES**  
*REGIONAL CENTRE FOR RESEARCH AND DOCUMENTATION ON  
ORAL TRADITIONS AND DEVELOPMENT OF AFRICAN LANGUAGES*

Institution Inter-Etats de Coopération scientifique pour la préservation, la diffusion et la mise en valeur du patrimoine africain  
*Inter-State regional institute of scientific co-operation for the preservation, diffusion & putting into place of African cultural values*



**FEUX DE BRAZZA**  
*Festival Populaire des Musiques Traditionnelles*

**COLLOQUE INTERNATIONAL  
MUSIQUE (S) TRADITIONNELLE(S) D'AFRIQUE  
LIEN ENTRE GENERATIONS**

**RAPPORT GENERAL**

**FESTIVAL « FEUX DE BRAZZA »  
OUENZE-BRAZZAVILLE : 9 – 11 AOUT 2010**

## **PLAN DE PRESENTATION**

### **I.INITIATIVE, ORGANISATION, REALISATION**

- La cérémonie d'ouverture
- Les personnalités présentes
- Les discours

### **II.DEROULEMENT DES TRAVAUX DU COLLOQUE**

II.1-La leçon inaugurale

II.2.Les Axes du colloque

II.2.1.Axe 1.

II.2.2 .Axe 2.

II.2.3.Axe 3.

### **III.DEBAT GENERAL**

- Orientations et contributions diverses

### **IV.RECOMMANDATIONS**

IV.1. A l'attention des gouvernements et des Etats

IV.2. A l'attention des ONG et institutions Internationales

IV.3. A l'attention des chercheurs, Institutions et Organismes de Recherche

## V. DOCUMENTS ANNEXES

### I. INITIATIVE, ORGANISATION, REALISATION

Le Colloque International sur les « *MUSIQUES RADITIONNELLE(S) D'AFRIQUE. LIEN ENTRE GENERATIONS* » qui a tenu ses assises du 9 au 11 août 2010, à Brazzaville, capitale politique de la République du Congo a été conçu, pensé, organisé et réalisé par le Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Traditions Orales et pour le Développement des Langues Africaines, (CERDOTOLA) dont le siège est à Yaoundé.

Ce colloque dont les travaux s'inscrivent dans le cadre de la 4<sup>ième</sup> édition des festivités du ***Festival Feux de Brazza*** a voulu donner à l'événement une tonalité particulière, en faisant un lieu, un moment et une occasion, d'une réflexion partagée, constructive et prospective sur un aspect, un domaine du patrimoine de la parole des peuples et des communautés d'Afrique.

Pour assurer plein succès à l'événement, le CERDOTOLA a bénéficié de la sollicitude du Gouvernement de la République du Congo, à travers le soutien multiforme du Ministère de l'Enseignement Supérieur, du Ministère de la

Culture et des Arts, et de l'encadrement permanent et efficace de l'équipe d'organisation du Festival des « Feux de Brazza », sous la houlette de sa Marraine, Madame Mme Claudia LEMBOUMA SASSOU NGUESSO.

### **I.1.La cérémonie d'ouverture**

Aussi, la cérémonie d'ouverture, placée sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieure a-t-elle enregistré, pour rehausser la solennité et souligner l'importance des assises, la présence du représentant de l'UNESCO à Brazzaville, de M.L'Ambassadeur du Cameroun, du représentant personnel de M. le Ministre de la Culture, de M. le Recteur de l'Université Marien NGOUBI, de Mme Claudia LEMBOUMA SASSOU NGUESSO, de M. le Coordonateur général du Festival « Feux de Brazza », ainsi que de la fine fleur de l'*intelligentsia* du monde de la culture et de la musique, venue d'Espagne, de la France, de l'Algérie, d'Afrique du Sud, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Cameroun, de la RDC, et bien entendu du pays hôte, le Congo.

Quatre discours ont été prononcés :

-Le mot de bienvenue de M. le Coordonateur général du Festival Feux de Brazza ;

-L'allocution de M. le représentant de l'UNESCO ;

-Le discours de M. le Secrétaire Exécutif du CERDOTOLA ;

-Le discours de M. le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

Au-delà de l'hospitalité millénaire, fierté légitime des peuples de l'Afrique, les orateurs ont particulièrement insisté sur la convivialité, le sérieux des travaux, la franchise et l'esprit de partage.

## II.DEROULEMENT DES TRAVAUX DU COLLOQUE

### II.1.La leçon inaugurale

Délivrée par M. le Pr. LUPWISHI MBUYAMBA , Directeur de l'Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique ( l'OCPA), la leçon inaugurale a permis à l'orateur de replacer l'événement du colloque dans le contexte historique et politique de la plupart des pays du continents qui célèbrent le cinquantenaire de leurs Indépendances. Hasard des calendriers, simple contingence historique, qu'importe ! L'initiative du CERDOTOLA et la volonté politique du Gouvernement du Congo lui offrent, à travers la tenue du colloque de Brazzaville, l'occasion d'annoncer et d'inscrire la vision prospective de l'institution culturelle dont il assure la gestion dans la perspective et l'urgence d'une action concrète. Sur ce point, les Pr MBUYAMBA et BINAM BIKOÏ s'accordent pour reconnaître que le temps des déclarations verbales est révolu, il faut passer à l'action concrète.

-Un état des lieux a été fait, pour retracer les étapes, les jalons d'une action culturelle dans laquelle les Etas africains se sont engagés à l'aube des Indépendances, notamment grâce à :

-Une revue de la littérature riche et diversifiée sur les travaux consacrés à la musique traditionnelle ;

-Un état des lieux de la situation de la recherche depuis le début du 20<sup>ième</sup> siècle ;

-Une évocation de certaines expériences fondamentales et significatives ;

-Un regard prospectif, mieux, une interrogation sur la fortune ou le destin de la musique traditionnelle dans le monde globalisé du 21<sup>ième</sup> siècle.

Pour assurer de manière effective le lien entre les générations, la leçon inaugurale a voulu répondre à deux séries de questions :

-La première : qu'est-ce qui a été fait, où, quand, par qui, avec qui ?

-La seconde : qu'est-ce l'on envisage de faire, pourquoi ? Quel en est le chrono gramme ?

Après avoir recensé les projets réalisés, relevé les écueils, et les pesanteurs, le Pr. MBUYAMBA a salué les efforts du CERDOTOLA, son initiative, et son engagement dans l'action de la collecte, de la préservation en vue de la valorisation des musiques traditionnelles d'Afrique.

## **II.2.Les Axes du colloque**

Les travaux du colloque étaient répartis en 3 Axes : pour un total de 17 communications scientifiques, dont 4 communications spéciales.

### **II.2.1.Axe 1. La musique dans la vie des peuples et des communautés**

-06 communications

### **II.2.2 .Axe2. Art traditionnel, créativité et métissage**

-06 Communications

### **II.2.3.Axe3. Industries culturelles et stratégies de pérennisation de l'art musical africain**

-04 Communications

Autant les interventions spéciales de M. KONGO, Patricia ACHIENG OPONDO, Isabella de ARANZAZI, Saliou NDOUR, ADEPO YAPO ont permis

à chaque fois d'introduire ou de conclure l'ensemble des exposés d'un Axe, autant les diverses communications ont donné lieu à des interrogations, des éclairages, et des échanges sur les dimensions anthropologique, ethnomusicologique, historique, culturelle, religieuse, économique de la musique ou de l'art musical traditionnel africains. Elles ont dressé des bilans, recensé les acquis, souligné les faiblesses et indiqué des voies à explorer pour que vive à jamais une musique traditionnelle africaine, victime des travers que sont l'amateurisme, l'absence de professionnalisme, la piraterie, la confiscation du savoir et du savoir faire par les détenteurs de la science traditionnelle, la concurrence des autres musiques du monde, le retard dans le domaine des infrastructures de l'industrie culturelle. Mais la conviction et l'espoir prêtent à l'optimisme. « *Tout est bien au jour d'hui c'est ça notre illusion, tout sera bien demain c'est ça notre espérance* » disait Voltaire.

### **III.DEBAT GENERAL**

Le débat général a été ouvert par le Pr MBUYAMBA qui, d'entrée de jeu en a indiqué dans un esprit d'ouverture et de libre participation, l'orientation.

Orientations et contributions diverses :

Cinq (05) points pour susciter la curiosité intellectuelle des participants :

- Existe-t-il une musique ou des musiques traditionnelles ?
- La spécificité de la musique traditionnelle africaine ;
- Les tâches proposées par les participants ;
- La relance d'un programme de recherche et la mise sur pied d'une équipe de recherche en ethnomusicologie ;
- La question de la diversité culturelle des communautés et des peuples du continent.

\*Sur le premier point, le coordonnateur du débat général a tenu à préciser que s'il existe plusieurs catégories de musiques, la musique africaine traditionnelle est une et indivisible. Elle mérite simplement d'être appréhendée comme l'expression plurielle ou multiforme d'une même réalité à travers des sensibilités propres aux communautés et peuples qui la produisent et la consomment.

\*Quant à la spécificité de la musique traditionnelle africaine, elle se saisit au travers de l'histoire douloureuse des peuples du continent. Notamment l'histoire de la déportation des milliers d'africains transplantés en Occident et dans les Amériques à la faveur de la Traite des Noirs et donc de l'esclavage. La musique africaine est une musique qui « marche », qui « voyage », de l'Afrique vers les terres d'exil et de l'exil à l'Afrique.

\*En ce qui concerne les tâches ou les actions à entreprendre on peut retenir la nécessité d'un travail de recensement, d'inventaire, d'information documentaire et archivistique.

\*L'urgence de la relance des programmes et projets de recherches en ethno musicologie, élaborés dans le passé mais restés en veilleuse sans doute à cause de la crise économique qui n'a épargné aucune institution de recherche. Une action de formation universitaire s'impose, qui bénéficiera des opportunités offertes par des universités telles que celle de Durban.

\*Sur ce point la professionnalisation de la filière culture ou musique de la Côte d'Ivoire est un exemple encourageant et susceptible d'inspirer des Etats et des gouvernements du continent, et à termes susciter l'intérêt des jeunes à s'engager dans ce secteur jeune.

Outre la possibilité d'une carrière dans la fonction publique, l'on peut bénéficier, comme c'est le cas en Algérie, d'une plate forme de production et de diffusion par une assistance multiforme aux artistes.

\*La nécessité de l'identification des partenaires potentiels et réels s'impose, pour accompagner l'action de l'ensemble des intervenants de la chaîne de la filière musique.

\*Enfin la question de la diversité culturelle des communautés et des peuples du continent ne saurait être abordée sous l'angle opposition, d'un conflit ou d'une concurrence. La diversité constitue au contraire une source d'enrichissement. Avant de se lancer dans la conquête du monde, les peuples africains doivent vivre leur propre diversité dans la perspective d'une dialectique africaine du donner et du recevoir, synonyme de « la diversité créative ».

Pour marquer de façon concrète le passage du discours à l'action les participants ont décidé de l'urgence de la mise sur pied d'un réseau d'experts chargés entre autres de la définitions des objectifs de leur mission et de la coordination et de la conduite des projets de recherche dans le domaine de la musique. Un rapport a été élaboré à cette fin.

M .le Secrétaire Exécutif du CERDOTOLA, a exprimé sa ferme détermination à accompagner les projets et les activités de recherche ou de formation qui s'inscrivent dans le Programme – cadre scientifique de son institution.

**IV.RECOMMANDATIONS et Motion de remerciement à Son Excellence , Monsieur le Président de la République du Congo et à son Gouvernement.**

Voilà excellence, mes dames et messieurs, chers participants l'économie de trois jours des travaux qui nous ont réunis ici dans le cadre du colloque international **« Musique(s) Traditionnelle(s) d'Afrique lien entre générations » des Feux de Brazza.**